

ARRETÉ :

AR_2024_55

Arrêté voirie PETAVIT pour des travaux de pose et réparation de réseaux d'assainissement situés rue des Essards et des Arts

Le Maire :

Nous, Maire de la Commune de Varennes les Mâcon ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Route, notamment les articles R 225, 225.1, R 10.4 ;

Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

Vu l'arrêté du 6 novembre 1992 approuvant les nouvelles dispositions du livre I de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (8^{ème} partie) ;

Vu la demande en date du 25 avril 2024 formulée par Monsieur DESSOLY Arnaud, pour l'entreprise PETAVIT - 113 ZA Le Verdier - 71960 LA ROCHE VINEUSE, concernant des travaux de pose et réparation de réseaux d'assainissement situés rue des Essards et des Arts .

ARRETE

Article 1 : Les travaux de pose et réparation de réseaux d'assainissement situés rue des Essards et des Arts 71000 Varennes-les-Mâcon, seront réalisés à compter du 13 mai 2024 pour une durée de 90 jours.

Article 2 : Une signalisation sera mise en place par l'entreprise demandeuse. Elle comprendra la fermeture à la circulation avec mise en place d'une déviation. Cette signalisation devra satisfaire aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (livre 1^{er} de 1977).

Article 3 : Les services de Gendarmerie, le Directeur Départemental des Territoires sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée à :

M. le Secrétaire Général de la Préfecture,
Messieurs les Directeurs des Entreprises concernées.

Fait à Varennes les Mâcon, le 29 avril 2024.

Le Maire

Guy MANTOUX



Le 29/04/2024
Dépôt PRÉFECTURE DE MACON
Date de réception de l'AR: 30/04/2024
071-217105568-20240429-AR_2024_55-AU